

DÉVELOPPEMENT DURABLE

VALLÉE EN BARRET : LA SIGNATURE D'UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

Le 5 février 2009, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon organise une signature officielle de la charte de bonne conduite pour la vallée en Barret.

Fruit d'une démarche de concertation menée de décembre 2007 à février 2008, cette charte a pour objectif de réguler et faire cohabiter sereinement les différents usages présents sur cet espace naturel sensible.

La vallée en Barret, traversée par la rivière du Garon, s'étend sur près de 700 hectares sur les communes de Brignais, Chaponost et Soucieu-en-Jarrest.

Constituée d'une mosaïque de milieux naturels aux forts enjeux écologiques, elle est classée Espace Na-

tural Sensible par le Département du Rhône depuis 1991.

Du fait de l'urbanisation croissante du territoire, la vallée en Barret connaît une pression humaine forte puisqu'on estime sa fréquentation annuelle à plus de 30 000 personnes.

Aussi, de nombreux conflits d'usages sont apparus entre les propriétaires riverains et les différents utilisateurs de l'espace (promeneurs, cyclistes, chasseurs, pratiquants de quad...).

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes de la Vallée du Garon et la Communauté de Communes du Pays Mornantais, avec l'appui du Département du Rhône et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des monts

du Pilat, ont initié un processus de concertation.

Cette démarche a abouti à l'élaboration collective d'une charte de bonne conduite destinée notamment aux responsables des associations de loisirs de plein air qui fréquentent le site.

Vous êtes tous conviés à cet événement qui vous permettra de découvrir la richesse de cet espace naturel et de rencontrer les personnes qui ont l'habitude de le fréquenter.

**5 février 2009
18H – 20H**

**Salle socio-culturelle
de Chaponost**

COLLECTIF 103

Compte tenu d'une nouvelle dégradation du service rendu par le car 103, nous invitons les usagers scolaires ou non, à nous signaler les dysfonctionnements observés.



Pour pouvoir peser sur le prestataire Veolia et le Conseil Général, nous devons avoir des éléments concrets et précis : absence de passage, passage en avance, vitesse excessive, itinéraire raccourci, manque de courtoisie, etc.

Vous pouvez le faire de différentes façons :

- par Internet : collectif103@wanadoo.fr
- par SMS : 06 88 47 25 80
- par téléphone en mairie : 04 78 45 31 33

Merci d'être précis dans vos remarques (jour, heure, arrêt concerné ...).

LES ABEILLES NE « RONRONNENT » PLUS !

Lors de la récolte du miel stocké dans les ruches, avant de fermer chaque alvéole, par un petit chapeau appelé opercule, les abeilles ventilent le miel.

Elles le font en ouvrant de chaque côté leurs 2 paires d'ailes, pour évacuer un peu d'eau dans le miel et ainsi éviter une fermentation.

Le ronron des abeilles consiste donc à cette ventilation interne à la ruche avec leurs 4 ailes, et ne s'opère que quand la récolte vient de rentrer à la ruche.

De plus, la pollinisation des abeilles fait augmenter de plus de 30% la production des arbres fruitiers, et de 70% les petits fruits, sans oublier la pollinisation de toutes les fleurs sauvages favorisant la biodiversité.

Cependant, depuis plusieurs an-



nées, à Chaponost comme ailleurs, des pics de mortalité d'abeilles sont constatés régulièrement.

Pour agir au niveau communal, un repas des apiculteurs et sympathisants est organisé le samedi 31 janvier au "Restaurant du village" à midi.

Participation par personne de 17 €.

Inscription auprès du secrétariat des élus à la mairie de Chaponost (Tél. : 04 78 16 00 56).